

Vérification des échafaudages fixes et roulants (réception-conformité) Agréée SFECE

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

ALTITUDE FORMATION
Coralie LAFAY
06.21.46.05.54
coralie.lafay@altitudeformation.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(vé) non salarié(e)

Sélection :

Dossier

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Non renseigné

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

• Acquérir les connaissances nécessaires en législation notamment en matière de responsabilité • Connaître les règles de construction, de réception, de contrôle, de conformité et de vérification d'un échafaudage • Acquérir les connaissances permettant d'être l'interlocuteur compétent auprès des utilisateurs, prestataires fournisseurs d'échafaudages et organismes de prévention • Être capable d'utiliser l'échafaudage dans le cadre de sa mission de vérification PUBLIC CONCERNE Chef d'entreprise, technicien, chef de chantier, chef d'équipe et toute autre personne ayant à prévoir, commander, réceptionner et vérifier un échafaudage Contenu

Contenu et modalités d'organisation

Contenu pédagogique 1. Définir les responsabilités liées à sa fonction • Responsabilité civile et pénale • Délégation de pouvoir • Réglementation spécifique aux échafaudages 2. Vérifier l'adéquation de l'ouvrage en fonction des travaux à effectuer • Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation • Le(s) cahier(s) des charges 3. En fonction des contraintes spécifiques du site, vérifier si les dispositifs mis en place sont adaptés • Le plan de prévention, ou le PPSPS • Autorisation de voirie, permis de travaux • Risques : électrique, voirie, chimique, etc... • Balisage, signalisation, moyens d'accès, etc... 4. Contrôler la mise en place des éléments assurant la stabilité et la résistance des appuis aux charges verticales • Bilan des charges verticales, descente de charges, répartition sur appuis • Hauteur de calage, réglage des socles ou des roues • Discontinuité des montants. 5. Contrôler la mise en place des éléments assurant la résistance de la structure aux charges verticales • Hauteur libre de flambement • Contraintes apportées par les dépôts 6. Contrôler la mise en place des éléments assurant la stabilité aux charges horizontales • Bilan des charges horizontales • Efforts dus au vent (échafaudage bâché ou non bâché) • Contreventements • Stabilisateurs, ancrages et amarrages 7. Vérifier la conformité des niveaux de travail et de circulation • Type et résistance des planchers préfabriqués et des platelages en planches Contenu pédagogique 8. Vérifier la conformité des accès et des protections collectives contre les chutes • Garde-corps et plinthes • Différents types d'accès 9. Vérifier la mise en place des consignes d'utilisation et transmettre les consignes • Consignes d'affichages • Etat de conservation • Conditions d'utilisation Répartition des phases de formation : 70% théorie – 30% pratique

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**

Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00509039	du 25/09/2024 au 27/09/2024	Ambarès-et- Lagrave (33)	ALTITUDE FORMATION		Non éligible	FPC
00511285	du 29/10/2024 au 31/10/2024	Ambarès-et- Lagrave (33)	ALTITUDE FORMATION		Non éligible	FPC